

A l'attention de M.Le Maire de Canéjan

Objet : Lettre de soutien au projet d'Académie de la Glisse de Canéja

Monsieur le Maire,

Pour la Fédération Française de Surf, l'implantation de vagues artificielles est un projet structurant permettant l'accès au surf à des publics éloignés de la pratique que ce soit pour des raisons géographiques ou pour des raisons physiques, nous pensons en particulier aux personnes en situation de handicap dont l'accueil en inclusion est un volet majeur du projet fédéral.

La découverte des vagues, à proximité de leur domicile, par les enfants de Bordeaux et de ses environs permettra d'aborder l'apprentissage du savoir nager pour construire l'autonomie à l'océan, patrimoine libre d'accès et d'utilisation auquel ils seront confrontés. Le plaisir de jouer dans les vagues motivera les conduites adaptées à la glisse et au respect des règles de sécurité. Le public des personnes en situation de handicap pourra également pratiquer des activités de glisse dans des conditions maîtrisées optimales.

Cet équipement sportif est aussi d'un intérêt avéré pour l'entraînement de nos équipes de France dont l'ambition est de performer sur le plan international. Nous observons la progression en terme de performances sur les grands rendez-vous internationaux, des équipes nationales qui préparent leurs athlètes sur ce type d'installation et pour maintenir notre rang cet équipement se révèle indispensable.

Les élus du comité directeur de la Fédération Française de Surf, attachent une attention particulière à l'impact environnemental des projets de vagues artificielles.

L'Académie de la Glisse, menée par une équipe complémentaire, se démarque par un projet construit dans le souci du respect de l'environnement : autonomie en énergie, en consommation d'eau, application de la directive « Zéro Artificialisation Net ». Le tout, en accord avec le plan de relance gouvernemental pour le recyclage des friches et la transformation de foncier déjà artificialisé ainsi qu'avec la norme XP établie par l'AFNOR pour le développement de ces équipements.

L'attractivité de ce type de vague, démontrée par la dynamique des projets en Angleterre et en Suisse, constituera un atout supplémentaire pour le rayonnement international de notre territoire, et s'inscrira en complément au développement du tourisme en Nouvelle-Aquitaine.

Compte-tenu de ces différents éléments, sociétaux, préparation à la haute performance, souci du respect de l'environnement, attractivité touristique, la Fédération Française de surf apporte son soutien au projet « Académie de la Glisse » de Canéjan.

Je vous prie, Monsieur le Maire, d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Jacques Lajuncomme

Jacques Lajuncomme
Président
Fédération Française de Surf
123 BD de la Dune - 40150 HOSSEGOR
05 58 43 55 88 / 07 88 41 69 13 / www.surfingfrance.com



Fédération Française de Surf
123, bdv de la Dune, 40150 Hossegor
(+33) 5.58.43.55.88

www.Surfingfrance.com - contact@surfingfrance.com
N°SIRET : 305 462 616 00056 - CODE APE : 8551Z

